



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BLIGNY-SUR-OUCHE (21)

Un territoire rural, dynamique et sensible à son environnement

Au cœur de la Bourgogne, sur un territoire à dominante rurale, (élevage charolais, circuit court viande, tourisme vert), la communauté de communes de Bligny sur Ouche regroupe 22 villages qui s'inscrivent de part et d'autre de la Vallée de l'Ouche, rivière qui y prend sa source. D'une superficie de 218,4 km<sup>2</sup>, elle abrite 3 017 habitants.

Le charme de sa vallée, la variété de ses paysages et la vigueur de son relief, lui valent, dit-on, d'être reconnue comme la « Petite Suisse » du département de la Côte-d'Or. Cette vallée, traversée par le Canal de Bourgogne, est située aux portes de Beaune (20 minutes) et proche de Dijon (45 minutes), à la croisée des grands itinéraires autoroutiers (A6, A31, A38).

Le territoire bénéficie d'un cadre environnemental privilégié qu'il souhaite protéger en s'engageant fermement dans la lutte contre le changement climatique et en participant à la préservation de la biodiversité. Répondre à l'appel lancé par l'ADEME et la Région pour devenir un territoire à énergie positive (TEPos) dépasse l'expérimentation et affiche la volonté de la communauté de communes à agir en faveur de l'environnement et des économies d'énergies.

## Devenir un TEPos, quelles ressources ?

79 GWh d'énergie finale consommée

11 GWh d'énergie renouvelable produite soit un taux d'autonomie énergétique de 14 %

Un potentiel en bois énergie et méthanisation

Dispositif TEPos piloté par l'ADEME et la Région Bourgogne



## Le mot

### " Du Président

*Notre territoire tire sa richesse de sa ruralité mais n'en demeure pas moins dynamique. De plus en plus de jeunes s'y installent, notamment en raison d'une qualité de vie certaine. Les citoyens, tout comme les élus, sont particulièrement sensibles à l'environnement et la volonté de modifier les comportements vis-à-vis de l'énergie est bien présente.*

*La Communauté de communes a tenu à participer à l'expérimentation pour devenir TEPos, pour, avant tout, montrer l'exemple, mais surtout parce qu'elle souhaite améliorer le niveau de vie de chacun, particuliers, entreprises et collectivités. Nous sommes convaincus qu'une meilleure définition des besoins et des consommations énergétiques est la clé de la réussite.*

*Si des projets ont déjà vu le jour, ou sont en passe d'aboutir, nous souhaitons, par cette démarche, améliorer l'efficacité énergétique et développer des projets d'énergies renouvelables en utilisant au mieux les ressources locales comme le bois par exemple. Nous pensons également que la formation de tous en matière environnementale est une priorité. Aujourd'hui, nous avons toutes les cartes en main pour devenir TEPos. Il n'appartient qu'à nous de nous mobiliser davantage.* "

Daniel Barbier

Président de la Communauté de communes de Bligny-sur-Ouche et maire de Veilly

## Qui pour accompagner ?



Acteur désormais incontournable de l'énergie en Côte-d'Or, le SICECO, appuie techniquement la communauté de communes dans sa démarche pour devenir TEPos, en mobilisant ses capacités d'ingénierie et d'animation propres. Il agit dans le cadre de ses missions d'assistance et de conseil aux collectivités locales. Le territoire bénéficie ainsi de ses compétences et de ses savoir-faire en matière énergétique.

# Devenir TEPos, les actions déjà engagées

Depuis longtemps, la Communauté de communes de Bligny-sur-Ouche réalise des études et des actions emblématiques qui participent à la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique ou encore le développement des énergies renouvelables.

## Développer les énergies renouvelables

Dès 2001, les élus ont misé, en concertation avec les habitants, sur la construction du parc éolien « des Portes de la Côte-d'Or » qui débutera prochainement. Il est prévu de consacrer les retombées fiscales de ce parc à la mise en œuvre d'un programme cohérent d'actions pour réduire les consommations énergétiques (formation, travaux, ...). La production d'énergies renouvelables est complémentaire à la vocation agricole du territoire et plusieurs agriculteurs ont fait le pari du photovoltaïque tandis que d'autres réfléchissent à la méthanisation ou investissent dans la mise en place de circuits courts, du producteur au consommateur, comme par exemple « Le goût d'ici » porté par le Pays Beaunois.

## Construire des bâtiments plus sobres

La communauté de communes privilégie les énergies renouvelables pour alimenter ses nouvelles constructions : la pose de panneaux solaires pour le complément des besoins en eau chaude sanitaire (complexe sportif et maison de services au public) ou la géothermie en sont des exemples représentatifs.

## Maîtriser ses consommations

4 communes, Aubaine, Bessey-en-Chaume, Bligny-sur-Ouche et La Bussière-sur-Ouche ont réalisé la mission de pré-diagnostic énergétique de leur patrimoine bâti proposé par le SICECO. Cette démarche représente la première étape de la mise en œuvre d'une politique de sobriété et d'efficacité énergétique.

## Diminuer ses consommations et préserver son environnement

La plupart des communes membres ont été sensibilisées à la nécessité d'un éclairage juste et ont procédé à des rénovations significatives. 7 d'entre elles ont même franchi le pas de la coupure nocturne. Ces actions permettent de réduire les consommations d'énergie tout en réduisant significativement les nuisances lumineuses. Elles contribuent donc à la préservation de l'environnement.

## Zoom sur...

**La maison de la santé de la Haute Vallée de l'Ouche à Bligny-sur-Ouche labellisée « passif + »**

La dernière réalisation portée par la communauté de communes est la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Bligny-sur-Ouche. Le chauffage de cet édifice est assurée par une pompe à chaleur (PAC) fonctionnant sur le principe de la géothermie : la PAC puise des calories dans le sol grâce à des sondes verticales (forage à une profondeur de 99 mètres) et les échange à un fluide caloporteur, ici de l'eau glycolée. Un plancher chauffant à eau chaude basse température se charge de la diffusion de la chaleur dans les locaux. L'installation fonctionne de façon réversible pour fournir le rafraîchissement des locaux en période estivale.



## Contacts

**Communauté de communes de Bligny-sur-Ouche : Danièle SCHIERINI**

03 80 20 16 73 - cccbo21@wanadoo.fr  
www.cc-cantondeblignysurouche.fr

**SICECO : Maxime MAISONNEUVE**

03 80 50 99 20 - mmaisonneuve@siceco.fr  
www.siceco.fr